



COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'initiative du Conseil Général, une après-midi de réflexion intitulée « *l'accompagnement peut-il se faire sans contrainte ?* » a lieu ce vendredi 2 juin à la MCLA de Nantes. Des professionnels ou bénévoles du secteur de l'insertion ont été conviés à y participer. Nous, pas !

AC! Nantes est pourtant un collectif de défense des chômeurs et précaires, directement intéressé par les problématiques soulevées par ces rencontres, et qui reçoit régulièrement des salariés et demandeurs d'emploi en proie à des difficultés croissantes. Nous sommes les premiers concernés.

VOTRE INSERTION N'EST PAS LA NOTRE !

Notre sort, dont il va être question aujourd'hui, sera débattu sous la houlette de Monsieur Mareschal, Président du Conseil Général de Loire-Atlantique et d'une Commission locale d'Insertion, instance qui valide ou non l'attribution du RMI. Cette CLI nous l'avons occupée il y a un an, après avoir demandé, en vain, davantage de transparence quant à son fonctionnement. Monsieur Mareschal avait fait preuve d'un mépris indiscutable à notre égard et avait déclaré « *Nous ne sommes pas des tortionnaires mais nous sommes rigoureux sur les contrats d'insertion, par exigence d'équité envers les gens qui font l'effort de se lever à 5h du matin pour aller égorger des poulets pour à peine plus que le RMI* ». Le message est clair : il nous faudrait accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix. On comprend que pour le Conseil Général, les allocataires du RMI représentent surtout un coût inadmissible, dont ils seraient responsables et devraient rendre compte. Voici donc la « *gestion humaine des dossiers* » et « *la politique de solidarité* » dont se targue le CG.

UN RETOUR A L'EMPLOI ? MAIS VERS QUEL EMPLOI ?

En annonçant partout sa « *priorité à la solidarité* », le Conseil Général ne se paye t il pas de mots, comme le fait tout aussi cyniquement le gouvernement avec son « plan de cohésion sociale » et sa cohorte de contrats précaires. Comme la droite, le Conseil Général n'envisage rien d'autre en fait de « solidarité » que des sous-emplois, sous payés et non choisis, permettant à peine de vivoter. Alain Robert, vice-président du CG et également président d'une CLI, a déclaré avec raison « qu'on ne peut pas vivre correctement du RMI ». Pense t il qu'on peut vivre avec l'équivalent d'un RMI et demi, généreusement versé dans le cadre des 2000 Contrats d'Avenir que s'est engagé à conclure le Conseil Général d'ici fin 2006, au détriment de vrais emplois ? Ou mieux, « en répondant favorablement à toute demande de CI-RMA », comme stipulé dans la Convention d'objectifs qu'ils ont signée le 11 avril 2005 ?

L'insertion, dont le Conseil Général et ses partenaires sont venus parler aujourd'hui, apparaît de plus en plus comme un vaste marché de la précarité, largement sous-traité et subventionné. Le budget alloué à l'insertion, normalement destiné à résoudre les difficultés des allocataires des minima sociaux, est surtout une manne pour de multiples structures associatives ou marchandes, et l'insertion un vivier de main d'œuvre bon marché dans des secteurs « en tension » comme les services à la personne, le maraîchage ou bâtiment.

Alors que le volet « *insertion* » de la loi instituant le RMI comprend la santé, le logement et la formation, l'insertion telle que vous la mettez en œuvre se réduit à la seule insertion professionnelle contrainte, puisque les formations choisies sont de plus en plus inaccessibles et qu'il devient illusoire pour un allocataire du RMI, quels que soient ses besoins, d'espérer voir valider un contrat d'insertion visant à améliorer ses conditions de logement ou sa santé.

L'insertion telle que vous la mettez en œuvre, c'est toujours plus de sous-emploi, toujours plus de contrôle et de contrainte et toujours moins de revenu. C'est toujours l'exclusion du RMI des jeunes de moins de 25 ans, des étudiants ou de ceux qui vivent en couple avec un revenu supérieur à 520 euros. C'est moins de droits pour les précaires avec une insertion qui se rapproche de zéro.

AC! se bat pour le libre choix de son emploi et de sa formation, pour que les minima sociaux deviennent des droits personnels, pour que leur montant soit revalorisés au minimum au niveau du SMIC et pour leur extension aux jeunes et aux étrangers, pour l'accès inconditionnel de tous à nos besoins fondamentaux : logement, énergie, transports, culture... La colère monte, elle s'exprime dans tout le pays.

AC! Nantes, Sud Etudiants, le Scalp et d'autres sont parties prenantes dans cette intervention qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne antiradiations, menée par plusieurs collectifs AC! sur l'ensemble du territoire.

CONTACT MEDIAS : 06 77 21 31 22

AC! NANTES, 21 allée Baco, 44000 NANTES. Permanence le mardi et le jeudi de 16 H. à 18 H.
Tél. : 02.40.89.51.99 Portable : 06.77.21.31.22 Em@il : ac.nantes@free.fr Site : <http://ac.eu.org>